

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	2 VERON_75018	Numéro	75118_097_04
Adresse du site	2, cité Véron	Hauteur	R+6 (21 m)
Bailleur de l'immeuble	I3F	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz) partage 700MHz 4G5G		
Complément d'info	6 antennes panneau intégrées dans une cheminée tubulaire		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	07/08/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	09/08/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/10/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 2, cité Véron émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75018		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes panneaux pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceaux fixes) et pour la 5G (fréquence 3500MHz en faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 20°, 150° et 240° sur un mât nu.		
Distance des ouvrants	Skydome accès toit 4 m et porte édicule ascenseur à 2 m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	R+2 à R +4
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 20° < 3V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 3V/m 5G (3500 MHz) : 20° < 3V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,75 m pour les faisceaux fixes et 25.75 m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	6 antennes panneaux installées dans une fausse cheminée tubulaire de teinte blanc crème, en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite, seront placés en toiture, au pied des antennes et invisibles depuis la rue.

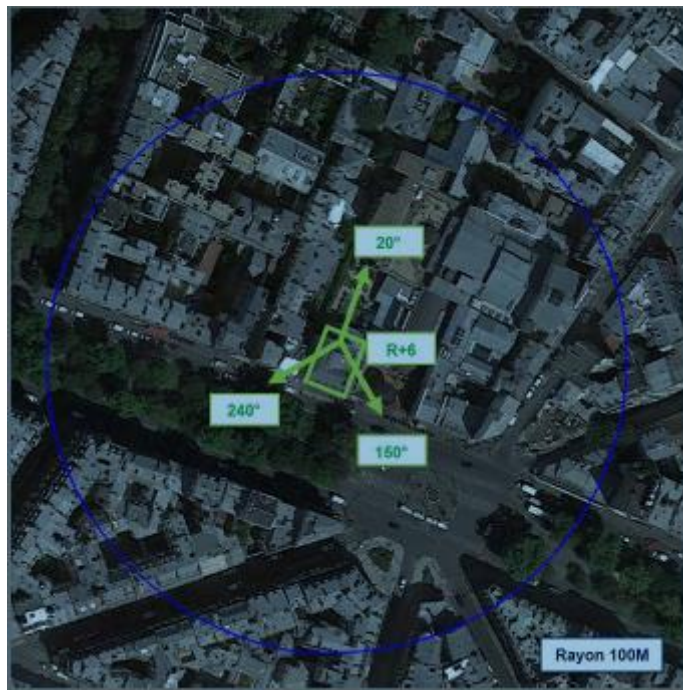
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

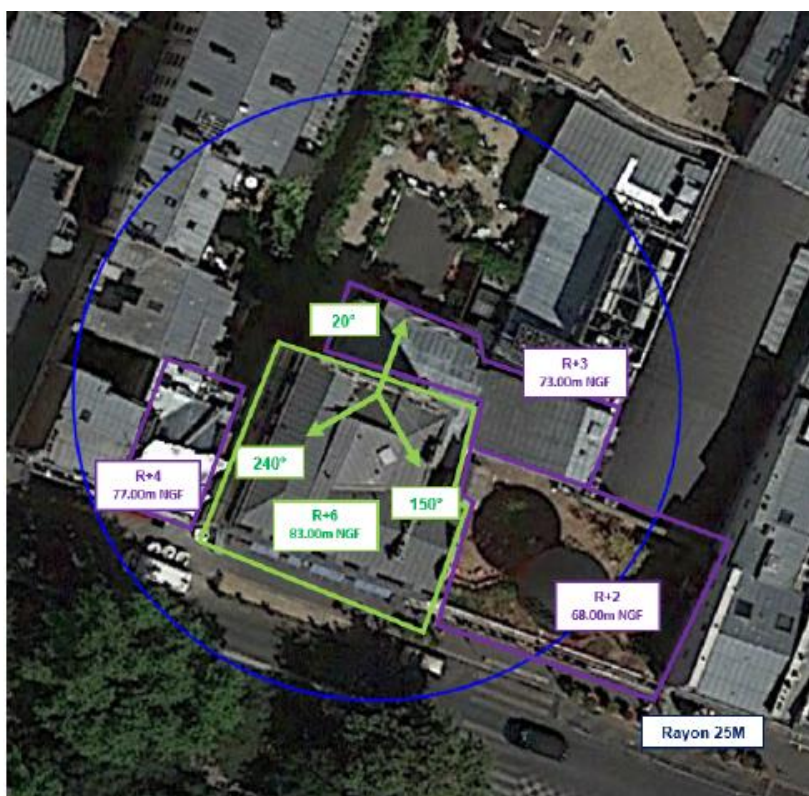
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER

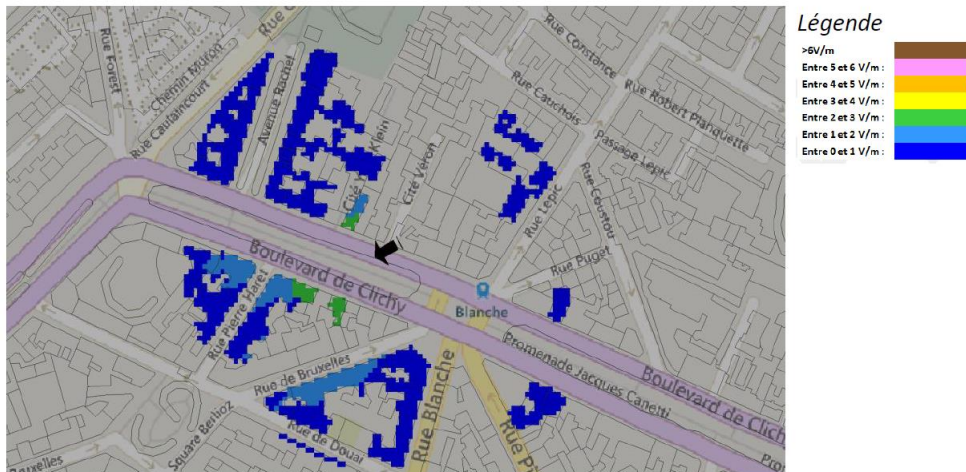


**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 150°	Azimut 240°	Azimut 20°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 150°	Azimut 240°	Azimut 20°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



LES ANTENNES NE SONT PAS VISIBLES DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 150°



Azimut 240°

